

## Zitierhinweis

Vaan, Michiel de: Rezension über: Romain Garnier, *La dérivation inverse en latin*, Innsbruck: Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck, 2016, in: *Museum Helveticum*, 76(2019), 2, S. 278, DOI: 10.21245/rec.ant.382171013



## copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

rial, however, and the discussion is very critically nuanced throughout – maybe at times exaggeratedly so – and thoroughly summarised after each section. Supported by all the raw data, these *Contributions* definitely provide a solid reference to foster future research and to enrich the knowledge of the history of the Latin distich.

Dylan Bovet, Lausanne

**Romain Garnier: La dérivation inverse en latin.** Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft 157. Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck, Innsbruck 2016. 524 p.

Dans ce livre, Romain Garnier (R. G.) entreprend de décrire le phénomène de la dérivation inverse (D. I.) dans l'histoire du latin, soit le type *pugnāre* → *pugna*. Il affirme que la D. I. a jusqu'à présent été négligée par la grammaire comparée, et que bien plus de mots latins s'expliquent par le biais d'une D. I. qu'on ne l'admet communément. Après une longue introduction méthodologique (p. 17–129), le livre étudie les différents types de dérivés inverses, soit les noms postverbaux (p. 133–353), les noms non-postverbaux (p. 357–385) et les verbes (p. 387–411). Après de brèves conclusions, l'index offre les lemmes arrangés par ordre alphabétique mais sans aucun tri chronologique et sans les distinguer selon leur degré de probabilité.

Mon jugement sur ce livre est double. D'un côté, nous avons affaire à un latiniste érudit et perspicace qui connaît bien la langue, les textes et la méthode comparative qui sert à reconstruire les étapes non-attestées de la langue. Il n'y a aucun doute que cette monographie figurera à l'avenir parmi les ouvrages à consulter en priorité par quiconque s'occupe d'étymologie latine. De l'autre côté, le livre souffre de lourds défauts méthodologiques qui rendent son usage des plus précaires. L'auteur affirme que des centaines de mots latins dont on considère l'étymologie comme incertaine ou inconnue reflètent des changements phonétiques vernaculaires sporadiques (syncope, lénition, dissimilation, etc.), à invoquer à bien plaisir. Ainsi, *digitus* viendrait de *\*indicitāre* (p. 95), *meātus* de *\*mitātus* (p. 100), *accubitāre* de *\*ob-cubitāre* et ce dernier verbe de *caput* (p. 229), etc. Ces plus de 30 «lois phonétiques» (ou du moins désignées comme telles par R. G.) ne sont le plus souvent illustrées que par le mot ou les quelques mots qu'elles doivent expliquer. Plus grave encore, la chronologie relative des développements phonétiques et des procédés morphologiques invoqués est systématiquement ignorée. On trouve des longues concaténations d'hypothèses, comme la proposition selon laquelle *plūma* viendrait de *pi-lus* via *\*pilūtus* >> *\*pilūmen* >> *\*im-pilūminātus* > *\*im-pilūmātus* >> *implū-mis* (p. 382), ou celle voulant que *gerere* vienne par diverses étapes de *\*ad-agerāre*, dérivé supposé de *\*ad-ago* (p. 400), au mépris complet de la forme radicale *ges-* du parfait. Dans de tels cas, à mon avis, l'ingéniosité s'éloigne trop des faits. L'absence de tout essai de tri critique des étymologies proposées dans la conclusion est symptomatique, et elle prive le lecteur d'un important outil d'évaluation.

Michiel de Vaan, Lausanne

Anne Queyrel Bottineau/Marie-Rose Guelfucci (éds): **Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité.** Dialogues d'histoire ancienne: supplément 17. Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon 2017. 866 p.

Ce volumineux ouvrage est le fruit de deux rencontres internationales qui se sont tenues à Paris et à Besançon, en juin et octobre 2015, et qui avaient pour but d'étudier les compétences, les modalités d'intervention et l'image des conseillers et des ambassadeurs